Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

3 produits de Pellenc labellisés pour leur durabilité



Le groupe Pellenc, concepteur, constructeur et distributeur de machines, d'équipements et d'outils pour la viticulture, la viniculture, l'arboriculture fruitière et l'entretien des espaces verts et urbains, basé à Pertuis, vient d'obtenir le label Longtime® pour trois de ses outils.

Les sécateurs C35 et C45, et le tout récent sécateur professionnel à batterie embarquée C3X, ont tous trois obtenu la labellisation Longtime® qui informe les consommateurs sur la longévité, la robustesse et la réparabilité des produits. La conception et le choix des matériaux concernant les sécateurs favorisent leur durabilité. Ces trois outils viennent s'ajouter à la liste des quatre produits du groupe déjà labellisés Longtime® en 2023 : le taille-haie Helion 3, le souffleur Airion 3, et les batteries ULIB 1200 & 1500.

Cette nouvelle qualification vient confirmer la stratégie adoptée depuis de nombreuses années par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pellenc pour réduire l'impact environnemental de ses produits en allongeant leur durée de vie. Ce label encourage la réduction de la surconsommation, ainsi qu'un usage plus raisonné des ressources de notre planète.

Il ne s'agit pas de chercher des produits « immortels » mais de lutter contre l'obsolescence programmée. C'est pourquoi les pièces détachées de Pellenc sont disponibles durant 10ans pour la gamme des outils à batterie est de 10 ans, et jusqu'à 25 ans pour les machines.

Avec le lancement de son nouveau sécateur, Pellenc entame une transformation industrielle

---

Université d'Avignon : un potager partagé sur le campus Jean-Henri Fabre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le vendredi 5 juillet, un potager partagé a été inauguré en plein cœur du campus Jean-Henri Fabre qui fait partie de l'Université d'Avignon. Initiative agroécologique et environnementale, ce projet, tutoré par les étudiants vauclusiens, vient renforcer la politique écologique menée par Avignon Université.

Une idée qui a germé des esprits des étudiants de la Licence Professionnelle Transition agroécologique des territoires. Ce vendredi 5 juillet 2024, un potager partagé a été inauguré sur le campus Jean-Henri Fabre, institut Agrosciences, Environnement et Santé de l'Université d'Avignon.

Le baptême de ce nouvel espace s'est fait en présence d'Anick Dubois, vice-présidente représentant Joël Guin, président du Grand Avignon, de Céline Bourgeois, vice-présidente déléguée à la transition environnementale d'Avignon Université, de Séverine Suchail, co-responsable de la Licence professionnelle Transition agroécologique et de Georges Linarès, président d'Avignon Université.

Une initiative environnementale et éducative

Le potager partagé sera désormais sous la responsabilité et la gestation des étudiants de la licence qui assureront un suivi régulier à travers une nouvelle unité d'enseignement et d'ouverture (UEO). Largement soutenue par l'association Les Jardins du Colibri qui se bat pour faire entrer la nature en ville,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Avignon Université a souhaité à travers ce projet « imaginer une agriculture durable » pour ses occupants.

L'objectif est d'accompagner le parcours des étudiants dans leur volonté de devenir des citoyens engagés dans la transition environnementale. Ce potager qui s'étend sur une parcelle de 500m2, s'inscrit dans la politique de sensibilisation et de formation des étudiants aux enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux. Il relèvera également un grand défi pédagogique puisque sa mise est en place devra sensibiliser les étudiants aux bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement et également inciter à la production sans apport d'éléments chimiques de synthèse ni techniques qui peuvent nuire à la biodiversité.



Un rôle social et culturel

Pour assure la pérennité et le bon fonctionnement de ce potager, des mesures de durabilité, d'autonomie et de respect de l'environnement seront imposées. Un forage a également été créé afin de pouvoir arroser régulièrement la parcelle et des techniques de paillage seront également mis en place pour réduire la consommation en eau, une donnée importante, qui plus est sur le territoire vauclusien.

Différentes techniques agroécologiques seront expérimentées par les étudiants : la culture en lasagne avec une alternance de pelouse, paille, compost et broyat végétaux qui permet de réduire l'arrosage et favorise la qualité microbienne du sol, ou la culture en spirale, qui conduit à cultiver un grand nombre de plantes aromatiques sur une petite surface et constitue un habitat pour la faune auxiliaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le potager partagé d'Avignon Université revêtira également un rôle social en alimentant tous les étudiants avec des légumes sains et locaux, ce qui assurera une qualité nutritive sur les différents sites de la faculté. Si l'inauguration a eu lieu en ce 5 juillet, le potager a déjà assuré ce rôle en produisant 80 laitues qui ont été récoltées fin mai. Une récolte d'oignons et d'échalotes est prévue très prochainement.

Sur le plan culturel, ce potager devrait être reçu comme un lieu de manifestation autour des thématiques de l'environnement durable et comme un espace de convivialité et de vie au sein de l'Université d'Avignon.



Fert Recyclage : plus de 40 ans d'expertise dans le recyclage des véhicules

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le Groupe Fert Recyclage, basé à Visan, est spécialisé dans le recyclage et la valorisation des véhicules, mais aussi des matières. L'entreprise, qui a fêté ses 40 ans en 2023, a fait des enjeux environnementaux son cœur de métier. Elle a récemment reçu un prix pour sa démarche RSE, qui témoigne de ses efforts pour l'environnement comme pour ses collaborateurs.

Si le recyclage est une affaire qui date de plusieurs siècles en France, le recyclage des métaux, lui, n'est arrivé qu'à la Première Guerre mondiale. Dans les années 70, le tri des déchets devient obligatoire en France. Les centres de recyclage s'adaptent pour pouvoir traiter des millions de tonnes de déchets comme les plastiques, le papier, les métaux, ou encore les déchets radioactifs).

Ainsi, lorsque l'entreprise Fert Recyclage voit le jour en 1983 à Nyons, dans le Sud de la Drôme, le projet est assez ambitieux, voire avant-gardiste, puisque ce n'est que dans les années 2000 que l'Union Européenne commence à réglementer le recyclage des véhicules hors d'usage. Fondée par Olivier Fert il y a 41 ans, l'entreprise est aujourd'hui présidée par son fils Attilio Fert, qui l'a intégrée dès son plus jeune âge et qui a décidé d'installer le siège à Visan, dans le Nord du Vaucluse, lorsque son père et lui engagent le processus transmission en 2018 et qu'Attilio en devient officiellement le PDG en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Attilio Fert, président de Fert Recyclage. ©Fert Recyclage

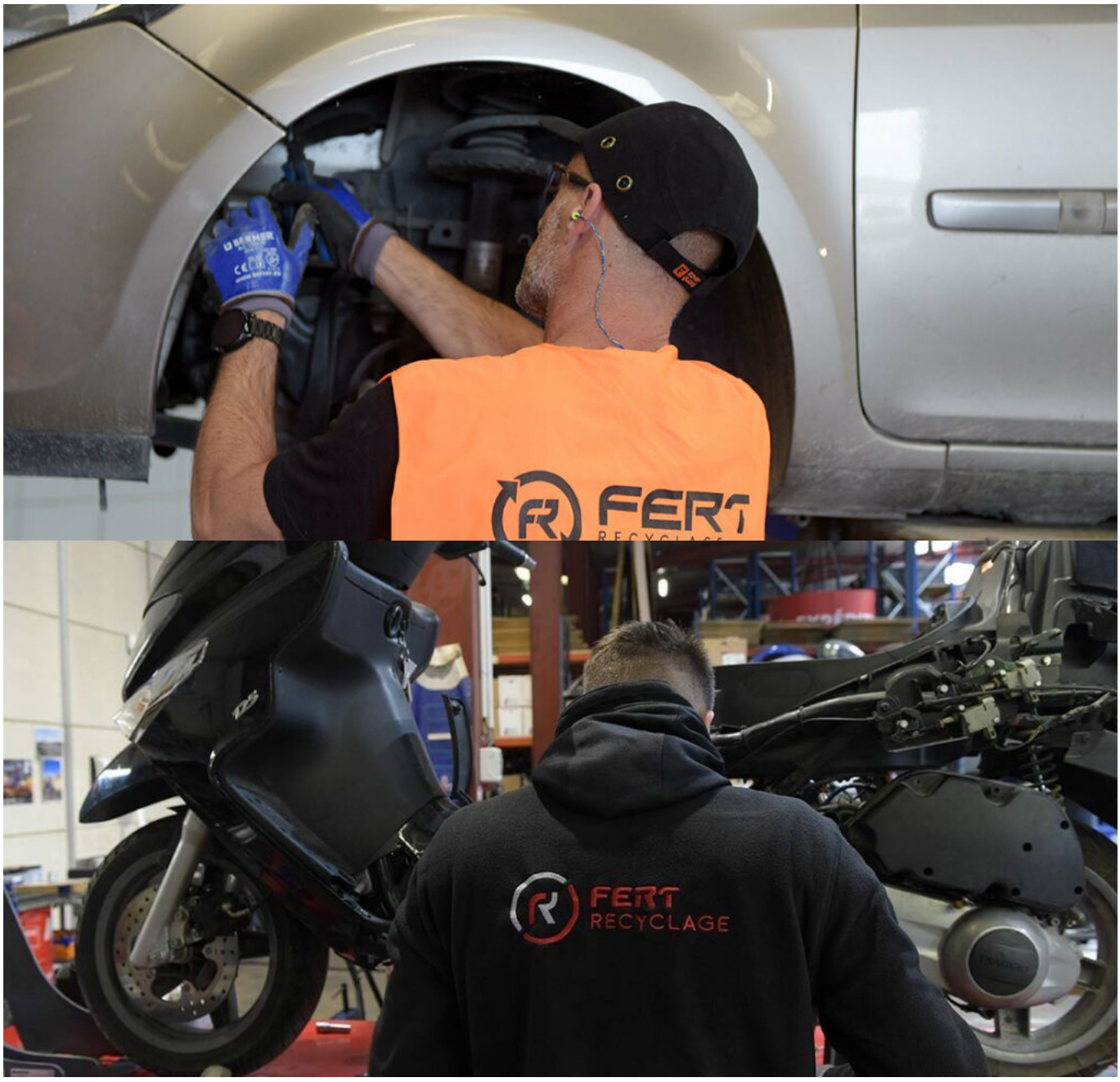
Le développement des activités

Lorsque l'entreprise naît, elle se spécialise dans le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage. De la collecte à la destruction, en passant par le traitement, la déconstruction, le recyclage, et la valorisation, la société vauclusienne traite tous les types de véhicules, qui sont composés généralement à 75% de fer et de métaux.

Ce n'est que plus tard, après s'être développée par croissance externe, que l'entreprise Fert Recyclage élargie son spectre de compétences et devient un groupe, sous lequel sont aujourd'hui regroupées les marques Fert Recyclage, RE/Fert et Fert Métal. Ces deux dernières concernent la distribution des pièces de réemploi pour tous les véhicules auprès des professionnels comme des particuliers, mais aussi la collecte et le négoce de fer et de métaux. Le groupe a également créé une activité dédiée à la moto pour compléter le paysage métier de ses centres de traitement automobile.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



©Fert Recyclage

Une stratégie de croissance forte

Par sa croissance externe et le développement de ses activités, le Groupe a affirmé sa stratégie de croissance forte. En 2023, Fert Recyclage a enregistré un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros et vise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les 50 millions d'ici 2027. Le Groupe a 200 collaborateurs, mais ne compte pas s'arrêter là puisqu'il est en constant recrutement, notamment en Vaucluse (Visan, Valréas, Avignon, Cavaillon et Apt). Fert Recyclage fait d'ailleurs partie des entreprises ayant rejoint la 6e promotion de SUD Accélérateur, le programme d'accompagnement sur mesure au service des ETI (entreprises de taille intermédiaire) de demain mis en place par la Région Sud et risingSUD.

> 3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD

Le Groupe compte désormais 11 centres de valorisation de véhicules, 4 centres de négoce de fer et métaux, 22 dépôts de collecte et 10 sites de déconstruction dans le Sud de la France. Pour l'avenir, l'entreprise voit plus loin. « Nous sommes persuadés que l'optimisation d'un maillage territorial, national, sera porteur pour ce secteur au cœur des enjeux environnementaux et économiques », affirme Attilio Fert.

Les enjeux environnementaux au cœur de l'activité

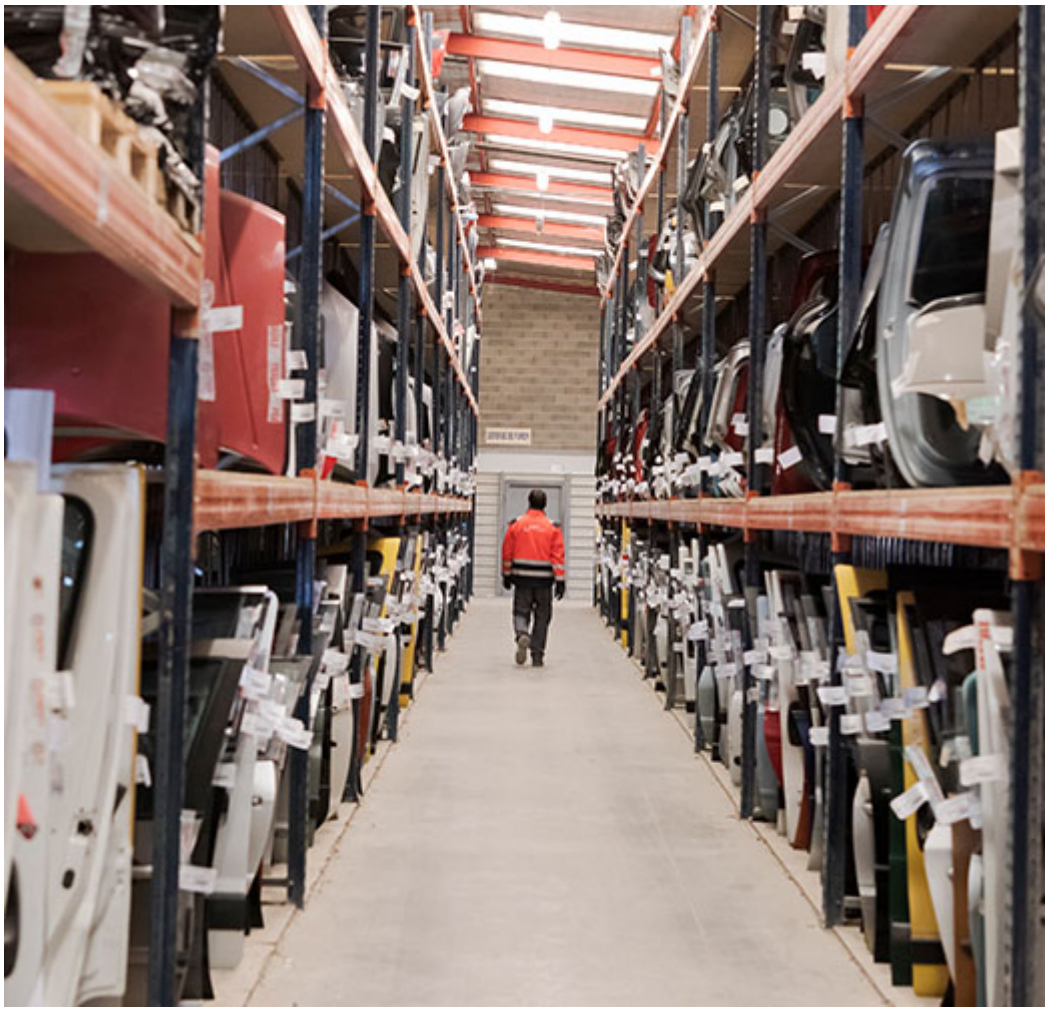
Depuis qu'elle a été fondée, l'entreprise visanaise a développé une activité liée directement et indirectement à l'environnement. « Nos métiers contribuent à la préservation des ressources, tant par le recyclage des véhicules que par celui des fer et métaux », développe le président. Ainsi, les activités du Groupe favorisent l'économie circulaire, à travers la production de pièces détachées d'occasion issues de la déconstruction des véhicules hors d'usage, qui profitent au secteur de la réparabilité des autos, motos, machines agricoles, poids lourds et engins de travaux public.

> *« Les enjeux environnementaux sont au cœur de notre activité, ce n'est pas une posture qu'on adopte. »*
>
> *Attilio Fert*

En collectant le fer et les métaux, le Groupe contribue à réduire l'impact carbone de l'extraction, de la fabrication et de l'importation de nouveaux métaux. Ainsi, l'entreprise répond parfaitement aux préoccupations majeures qui encadrent l'environnement de nos jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



©Fert Recyclage

Un engagement environnemental et humain

Ambition, engagement et bienveillance. Ce sont les trois mots d'ordre qui définissent l'entreprise, en plus de ses engagements environnementaux. « Ces valeurs servent chacune des décisions prises, à chaque niveau de l'entreprise », ajoute Attilio Fert. Le Groupe a entamé une démarche RSE dès 2021, accompagné par le cabinet parisien Greenflex, spécialisé dans la transformation énergétique, environnementale et sociétale des entreprises. Ensemble, ils ont établi un bilan et une trajectoire pour Fert Recyclage.

L'entreprise s'engage donc pour l'environnement en essayant au quotidien de réduire son empreinte carbone, ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre, et en favorisant l'achat responsable en priorisant les fournisseurs locaux et les produits écoresponsables. Le Groupe s'engage également pour l'Humain en privilégiant la sécurité et la santé de ses collaborateurs, la promotion du dialogue et de l'échange, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, l'égalité des

Ecrit par le 19 novembre 2026

salaires, la transparence des processus de recrutement, la diversité et l'intégration des minorités, ou encore l'évolution des compétences grâce aux formations professionnelles.

Cet engagement RSE a d'ailleurs été récompensé par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes dans le cadre de la 3e édition des Challenges Durabilité – Responsabilité Sociale dont les lauréats ont été annoncés ce mercredi 3 juillet. Le Groupe Fert Recyclage a obtenu le Prix de la Démarche RSE. Une belle reconnaissance pour l'entreprise quarantenaire, mais aussi pour le Vaucluse, qui recèle d'entreprises ambitieuses et conscientes des principaux enjeux qui vont contribuer au monde de demain.

Emballage : l'entreprise cavaillonnaise Lökki kombucha mise sur le réemploi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La société cavaillonnaise Lökki kombucha figure parmi les 4 lauréats régionaux de l'appel à projets 2023 de l'opération EncoRE plus de réemploi porté par Citeo. En tout, 144 lauréats ont été sélectionnés au niveau national dans le cadre de ce dispositif visant à soutenir les projets d'emballages réemployables alimentaires ou non alimentaires. Pour cela, 35M€ ont été mobilisé pour développer des solutions de vrac, de recharge ou de consigne afin de faciliter le passage de l'usage unique à l'usage multiple.

Dans cette logique, Lökki kombucha, qui a vu le jour en 2015 sur le MIN de Cavaillon, a lancé l'expérimentation sur l'ensemble de sa boucle de réemploi de bouteilles de kombucha d'une capacité d'un litre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Lokkï kombucha-Facebook

En Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), les autres lauréats sont la brasserie de la Plaine à Marseille (points de collecte et système de consigne pour des bouteilles de bière de 75cl), la Maison d'épicerie fine Bremond 1830 située à Peyruis dans les Alpes-de-Haute-Provence (ré-employabilité de pots en verre en partenariat la Confiserie du Roy René) ainsi qu'Univalom, , syndicat mixte de traitement des déchets à Antibes (expérimentation d'un modèle de filière de contenants consignés pour la vente à emporter).

Atteindre 10% d'emballages réemployés d'ici 2027

Pour Citeo, entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, il s'agit d'atteindre les objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Dite 'Agec', cette loi prévoit une réduction de 20% des emballages en plastique à usage unique d'ici fin 2025 et l'atteinte de 10% d'emballages réemployés d'ici 2027.

Si Citeo n'a pas attendu cette obligation pour financer des projets de réemploi (les premiers appels à projets remontent à 2018), l'appel à projets EncoRE plus de réemploi lancé en 2023 vise à faire du réemploi une réalité à l'échelle nationale via un engagement financier inédit puisqu'il était initialement provisionné à hauteur de 50M€. Si seulement 35M€ ont été alloués, le reste de l'enveloppe a été reporté pour 2024.

Premiers enseignements pour Citeo

En attendant, Citeo a suffisamment de recul pour commencer à tirer les grandes lignes du dispositif grâce au retour des 144 projets lauréats

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

- Toutes les solutions de réemploi sont concernées (préemballé par le professionnel, vrac, recharge, etc.) ;
- Les projets retenus sont équitablement répartis entre soutien du réemploi au niveau régional (46%) et développement à l'échelle nationale (54%) ;
- Tous les acteurs sont représentés : metteurs en marché, collectivités, apporteurs de solutions (traçabilité, design, tests, nouveaux matériaux etc) ou groupements constitués de plusieurs de ces acteurs,
- Si la majorité des projets provient des boissons et de l'alimentaire (respectivement 57 et 56 projets), le non-alimentaire est bien présent (avec 17 projets mixtes alimentaires & non-alimentaires et 5 projets exclusivement non alimentaires).

A noter, qu'outre le financement, 67 projets bénéficient également d'un accompagnement dédié de la part des experts Citeo en raison de leur potentiel de standardisation, d'innovation et de mutualisation.

Maxime Beuche Badois & Laurent Garcia

Préservation de la Sorgue : tout ce qu'il faut savoir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'été est là. L'envie de plonger dans la Sorgue, dont la température oscille entre 12 et 13°C toute l'année, s'intensifie. Et pourtant, il y a certaines mesures à respecter afin de préserver ce joyau vauclusien, son environnement et sa biodiversité, comme nous le rappelle le Syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS).

Concernant la navigation, tous les types d'engins flottants ne sont pas autorisés. Seuls les bateaux de secours et d'entretien, ainsi que les canoës, les kayaks, les barques de jouteurs et les négo chins peuvent naviguer sur les Sorgues. Les paddles et autres engins de plage gonflables sont interdits. Par ailleurs, du 1er juillet au 31 août, la navigation sur la Sorgue est autorisée uniquement de 9h30 à 18h pour les personnes non licenciées à la Fédération française de canoë-kayak (FFCK). Toute navigation est interdite si le débit de la Sorgue à Fontaine-de-Vaucluse est inférieur ou égal à 4 m3/s durant 2 jours consécutifs. Pour vous informer sur le débit, cliquez ici.

Les berges de la Sorgue et la moitié du lit du cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L’accès aux rives, ainsi que toute entrée et sortie du cours d’eau ne peuvent se faire que par des zones du domaine public autorisant l’embarquement ou le débarquement.

Il n’y a aucune plage aménagée et surveillée. La baignade se fait donc sous la responsabilité de chacun, dans le respect des propriétés privées et du milieu naturel. Cependant, la baignade est interdite par arrêté municipal à de nombreux endroits jugés dangereux. Tout personne enfreignant cette règle se verra exposée à une amende.

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille.
Créée en 2018, la Garde régionale forestière est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1…) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.
Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le Parc naturel régional du Ventoux et 28 pour le Parc naturel régional du Luberon qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.
Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.
« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Pierre-Emmanuel Trigo

Notaires : urbanisme durable et défis environnementaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



À l'approche du 120e Congrès qui se tiendra cette année à Bordeaux du 25 au 27 septembre 2024, sous la présidence de Marie Hélène Péro Augereau-Hue, les notaires de France travaillent sur un thème: 'Vers un urbanisme durable, accompagner les projets face aux défis environnementaux.'

Les notaires, sont présents sur tout le territoire pour enregistrer et analyser les transactions immobilières, privées comme publiques. Dans ce cadre, ils informent et conseillent leurs clients sur les évolutions des droits et des obligations liées au risque climatique et imaginent des solutions juridiques adaptées.

Le 120e congrès survient dans un contexte où l'urgence écologique se fait de plus en plus pressante, exacerbée par une crise environnementale qui s'aggrave. Reconnaissant la nécessité d'adapter le cadre légal actuel, le congrès promet de dévoiler des propositions innovantes pour encourager des projets urbains respectueux de l'environnement.

Les participants, experts en droit et spécialistes de l'urbanisme, s'engagent résolument en faveur d'un développement urbain qui respecte les principes de durabilité. Partageant la conviction que le droit peut et doit jouer un rôle clé dans la transition écologique, ils reconnaissent également les limites des outils juridiques existants face à l'ampleur des enjeux actuels. Ainsi, ce congrès se veut un pivot pour la transformation nécessaire des pratiques juridiques, adaptant le droit à l'impératif écologique :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

- Mieux appréhender les risques naturels et environnementaux, maitriser et délivrer l'information utile ;
- Proposer des solutions concrètes et effectives à la réalisation et à la réussite des opérations immobilières en tenant compte des enjeux environnementaux liés au changement climatique, tout en préservant la nature et la biodiversité ;
- Refondre l'urbanisme sur les bases du développement durable, tenir compte des externalités positives, mettre en œuvre la séquence ERC (Eviter – Réduire – Compenser) ;
- Simplifier les procédures en matière d'urbanisme ;
- Proposer, à l'heure du ZAN, des solutions de réappropriation de l'existant, de densification des territoires dans le respect de la nature ;

Telles sont les ambitions que se donne le Congrès des notaires de France pour sa 120e édition.

Le format :

- 3 jours, les 25, 26 et 27 septembre au Palais de l'Atlantique de Bordeaux.
- 12 heures de plénières et 18 heures de formation
- 45 intervenants dans le programme de formation
- Programme construit avec plus de 65 intervenants experts d'horizons divers,
- Format « Hybride » en présentiel ou digital (Format conservé depuis 2020 durant lequel est né CONGRES+, la plateforme du Congrès des notaires de France).

Les plénières et ces formations feront intervenir des grandes personnalités tels-que :

- Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,
- Sophie Sabot-Barcet, Présidente du Conseil Supérieur du Notariat,
- Matthias Guyomar, Conseiller d'État, magistrat à la Cour européenne des droits de l'homme
- Pierre Hurmic, maire de Bordeaux
- Delphine Detrieux, présidente de la chambre des notaires de Gironde

Pour ce 120e Congrès des notaires de France, l'exposition a été entièrement repensée, comprenant :

- Plus de 2600 m² de surface d'exposition
- Plus de 125 organisations proches du notariat avec des partenaires directement concernés par la thématique comme le CEREMA ou la Fondation du patrimoine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L'Association Congrès des Notaires de France s'efforce de mener ses actions en respectant les principes de responsabilité sociétale, sociale et environnementale.

Les travaux juridiques d'intérêt général de l'Association Congrès des Notaires de France explorent les évolutions de la société en alternant les thèmes de réflexion Ils sont une contribution annuelle du notariat au débat public.

Chaque année, ces travaux se traduisent par la publication des contributions suivantes :
– Un rapport publié sur www.rapport-congresdesnotaires.fr
– Une série de propositions de réformes visant à accompagner la vie des citoyens et les professionnels.
– Un congrès, lieu de réflexion, de formation et de débats.
– Ces travaux sont en libre accès sur congresdesnotaires.fr
– 128 textes législatifs et règlementaires sont issus des travaux de l'Association.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le lundi 3 juin 2024, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat et Christine Leuthy, directrice régionale Sud-Est de Citeo ont signé une convention pour une durée de 3 ans qui a pour but de prévenir l'abandon de déchets sur les espaces publics. Cette initiative rentre dans la politique territoriale voulue par les Sorgues du Comtat qui s'engagent en faveur de la protection de l'environnement et la promotion d'un mode de vie durable.

Une étape importante et un engagement commun pour le bien-être de tous. Voilà comment résumer la signature de la convention qui s'est déroulée le lundi 3 juin 2024 entre l'Agglomération des Sorgues du Comtat et la structure Citeo. En s'associant sur plusieurs années (3 ans renouvelables) avec une entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, l'entité dirigée par Christian Gros marque sa volonté de mettre les problématiques environnementales et écologiques au cœur de ses priorités.

Un plan sur 3 ans

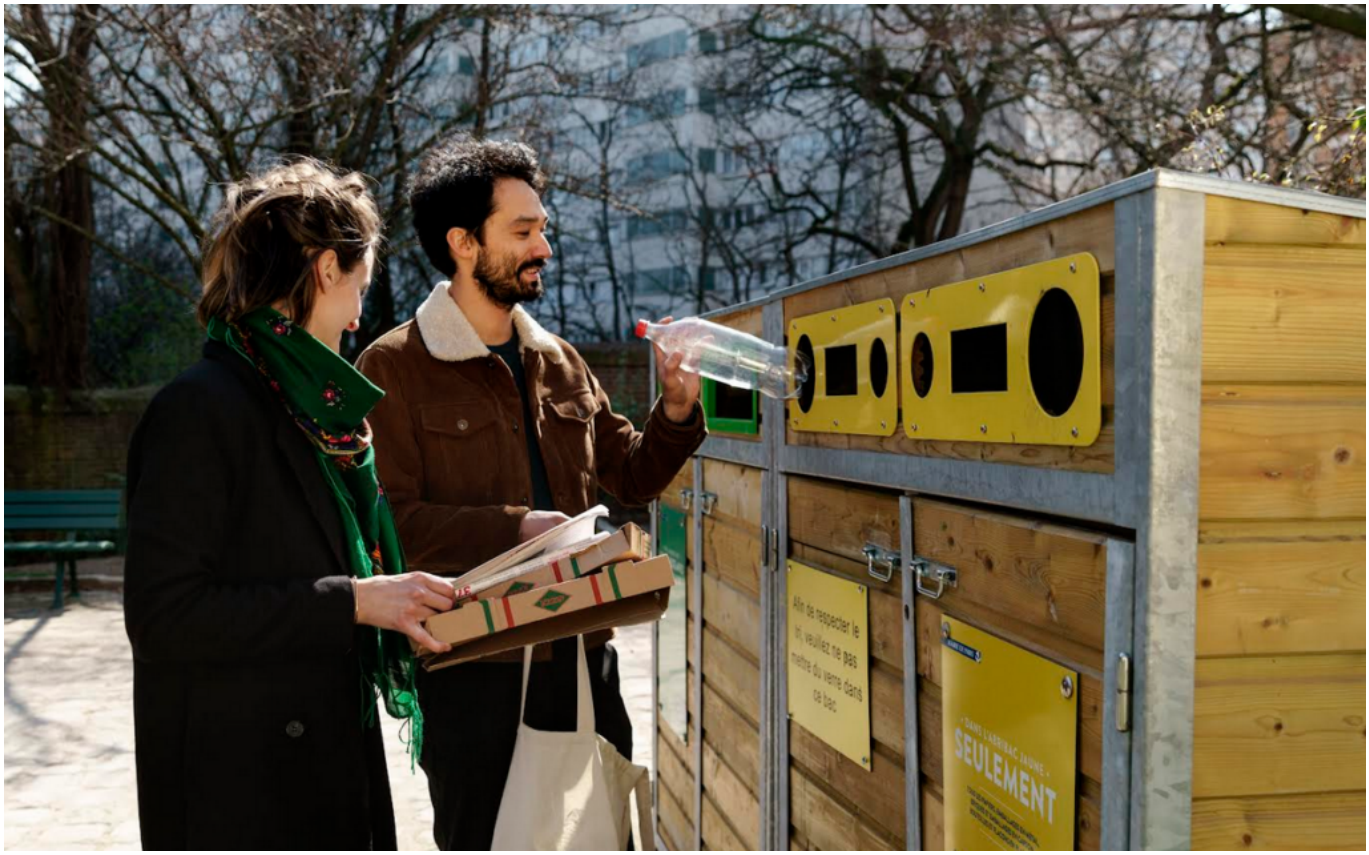
La convention signée par les deux parties prévoit un plan de lutte contre les déchets abandonnées dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les espaces publics des communes de l'agglomération. Cette alliance qui devrait couvrir une partie des couts d'opération de nettoiement que les déchets engendrent a un cout total de plus de 460.000 euros, elle prévoit plusieurs mesures phares étalées sur les années 2024-2025-2026.

En premier lieu, une cartographie claire des « points noirs » en déchet abandonnés du territoire, un renforcement des moyens de nettoiement, une lutte contre les gestes d'abandon accompagnée d'une sensibilisation et d'une mobilisation des publics avec des opérations de ramassages. Un déploiement de campagnes de communication qui intègre les différentes problématiques du territoire et un nouveau moyen de captation et de caractérisation des déchets suivront dans une deuxième phase.



Les défis écologiques au cœur de l'engagement contre les déchets abandonnés

L'amélioration du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement sont au cœur du défi écologique dans lequel la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat s'engage. Dans le défi de transition écologique, la question des déchets et de leur réduction est un axe stratégique, il s'intègre dans l'affirmation des 3R pour Réduire, Réutiliser, Recycler.

La lutte contre les déchets abandonnés dans l'espace public est donc un enjeu majeur pour l'Agglo qui l'a inscrite dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et est au cœur de la Stratégie Propreté que l'intercommunalité a engagé avec tous les acteurs publics, privés et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

citoyens du territoire. Une exposition photo nommée « Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste ! » constituée de photographies exclusives de Cyril Cortez pour sensibiliser aux déchets abandonnés a accompagné la signature de cette convention. Elle rentre dans le cadre des initiatives de sensibilisation à la propreté dans l'espace public.



Auribeau : à la découverte des parcours de pâturage du Grand Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce mardi 11 juin, le Parc naturel régional du Luberon propose une sortie buissonnière à Auribeau avec pour thème 'Découverte des milieux naturels et des parcours de pâturage du Grand Luberon'.

Les participants seront accompagnés par un technicien du Parc qui commentera la balade de 10 km. Forêt, fleurs de printemps, panoramas des crêtes puissants, approche du troupeau de mouton… Vous pourrez découvrir les trésors du Grand Luberon durant cette sortie d'environ 5 heures.

Le Parc rappelle qu'il faut prévoir des chaussures de marche adaptées, un chapeau, un sac à dos avec de l'eau ainsi qu'un repas pour la pause pique-nique à l'heure du déjeuner.

Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou par mail accueil@parcduluberon.fr
Mardi 11 juin. 9h30. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription. Auribeau.